Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024

SCI FRANÇOISE ET HENRI ALLARD

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 5 août 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu par Me Eric-Alexis DIEVAL, notaire à ST PAUL TROIS CHATEAUX, le 1er août 2024,
Il a été constitué une société civile immobilière dénommée **SCI Françoise et Henri ALLARD**, au capital de 240.000,00 €, ayant son siège social à BOLLENE (84500), 23, rue Missak et Mélinée Manoukian, et dont l'objet social est l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, notamment de l'immeuble objet de l'apport constaté aux termes des présentes ; l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers en démembrement, la détention d'actifs monétaires, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, la mise à disposition des biens de la société aux associés, à titre onéreux et gratuit, et notamment de l'immeuble objet de l'apport constaté aux termes des présentes mis à disposition à titre gratuit au profit des associés ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, – Le cautionnement d'emprunts, et plus généralement toutes les opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.
Apports : entièrement en nature à concurrence de 240 000,00 €
Cession de parts : libre uniquement entre associés, toute autre opération de cession soumise à

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 août 2024

l'agrément de la société à la majorité absolue.
Gérants : Sont nommés co-gérants, sans limitation de durée Monsieur Henri ALLARD, demeurant à BOLLENE (84500), 23, rue Missak et Mélinée Manoukian ; Madame Françoise RAMOS, demeurant à BOLLENE (84500), 23, rue Missak et Mélinée Manoukian ; Madame Claudine ALLARD, demeurant à BOLLENE (84501 cedex) 108 avenue du Maréchal LECLERC Centre Communal d'Action Social et Madame Hélène ALLARD, demeurant à SAINT RESTITUT (26130), 333, chemin de la Roubine.
Pour Avis Me DIEVAL

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !